

entraid'

ÉDITION ARDÈCHE

Supplément au n° 450 Edition Entraid' • Ne peut être vendu séparément • ISSN 2779-5829 - CPPAP 0923T83875



FÉVRIER 2022

MATÉRIELS
BÂTIR POUR
LA CUMA

DINA
POUR DES CUMA
PÉRENNES

VALORISER
LA VIANDE GRÂCE
À LA CUMA

AG DE LA FDCUMA
le 21 MARS
À ROCHECOLOMBE
au Domaine Terra Noé

**S'INVESTIR
DANS
LE COLLECTIF**



LE CRÉDIT MUTUEL, BANQUE COOPÉRATIVE AU SERVICE DES TERRITOIRES.

Vous êtes adhérents d'une CUMA. Nous partageons des valeurs communes de solidarité et de proximité. Venez découvrir nos solutions adaptées à votre activité auprès de votre chargé de clientèle agriculture.

Crédit  Mutuel

Caisse Fédérale de Crédit Mutuel – RCS Strasbourg B 588 505 354.

ÉDITO

Cyril Jaquin,
président de
la fdcuma de
l'Ardèche.



Les Cuma : des outils indispensables sur nos territoires

Une édition spéciale d'*Entraid'* pour notre fédération départementale, c'est l'occasion de mettre en valeur nos cuma, leurs spécificités et leurs diversités qui sont à l'image des productions et des exploitations de notre département. Tout au long des articles ponctuant ce spécial Ardèche nous avons souhaité apporter des éléments techniques pour aider les responsables dans le pilotage de nos cuma.

Je profite de cette édition pour vous informer de notre nouvelle organisation. Nous avons fait le choix d'embaucher une personne à temps plein, pour répondre aux sollicitations des 85 cuma adhérentes. Elle est à votre écoute pour vous accompagner dans l'ensemble de vos projets, pour établir un DiNA, vous conseiller dans le montage d'un dossier de subvention, sur la construction de formations adaptées à votre demande... Cette édition spéciale arrive tout juste pour vous inviter à l'assemblée générale de la Fédération des cuma de l'Ardèche qui aura lieu le 21 mars à Rochecolombe sur le Domaine Terra Noé.

Les cuma sont des outils collectifs indispensables dans nos territoires, qui permettent à nos exploitations d'avoir un coût de mécanisation maîtrisé. Nous avons également un rôle à jouer dans l'installation des nouvelles générations. Quoi de mieux que de profiter de la force du groupe cuma pour réfléchir et investir pour des solutions pionnières et innovantes.

Bonne lecture. ■

SOMMAIRE

Fédératif

- 04 | une fédération au service des cuma de l'Ardèche

Organisation

- 06 | Dina : pour des cuma pérennes

Bâtiment

- 09 | bâtir pour la cuma

Production

- 10 | valoriser la viande grâce à la cuma



Initiative

- 12 | cuma ouverte à tous

Matériels

- 14 | quelques investissements des cuma en 2021

Droits et devoirs

- 17 | dans quoi s'engage-t-on ?

Quiz

- 18 | ai-je le-droit ?



Revue éditée par la **SCIC Entraid'**, SA au capital de 45 280 €. RCS : B 333 352 888. Siège social Rond Point Maurice Le Lannou - CS 56520 - 35065 Rennes Cedex. (02 30 88 11 96) Siège administratif (05 62 19 18 88) PDG et Directeur de la publication L. Vermeulen Directeur général délégué J. Montell Directeur de la rédaction P. Criado - p.criado@entraid.com Directeur commercial et marketing G. Moro (07 77 66 10 50) - g.moro@entraid.com Responsable marketing M. Fabre - m.fabre@entraid.com Publicité J. Caillard - j.caillard@entraid.com, D. Soucany - d.soucany@entraid.com, C. Tiennot - c.tiennot@entraid.com. Chef d'édition Pierre-Joseph Delorme - pj.delorme@entraid.com Ont participé à la rédaction de ce numéro: Paul Loglais, Vincent Demazel, Pierre-Joseph Delorme Couverture D. Bucheron. Studio de fabrication D. Bucheron, I. Mayer, M. Quintard, M. Masson (05 62 19 18 88) - studio.toulouse@entraid.com Promotion-Abonnement J. Bramardi, L. Ghachi, S. Marestang (05 62 19 18 88). Principaux actionnaires: Frcuma Ouest, Association des salariés, Fncuma, autres Frcuma et Fdcuma, Association des lecteurs. Impression Capitouls, 31130 Balma - Provenance papier: France - Fibres: 100% - FSC® Mix - Empreinte carbone: 784kg CO2/t. Abonnement 1 an: 142 € - Tarif au N°: 18 € - Toute reproduction interdite sans autorisation et mention d'origine.

www.entraid.com

UNE FÉDÉRATION AU SERVICE DES CUMA

En 2022, 85 cuma adhèrent à la fédération départementale. Cela représente environ 1 000 coopérateurs sur les quelques 3 000 chefs d'exploitations du département.

Les cuma de l'Ardèche ont des activités diverses allant de la viticulture à l'élevage ou la transformation, en passant par la distillation de lavandes, la production de plantes à parfum ou le déchiage de plaquettes.

RÔLE DES ÉLUS

Les élus sont présents sur le territoire pour défendre et soutenir les cuma. Ils représentent au mieux les secteurs et les productions de l'Ardèche. Ils sont investis dans différentes commissions pour l'intérêt des cuma, à l'échelle départementale, régionale et nationale.

La fdcuma de l'Ardèche est composé d'un conseil d'administration de 10 administrateurs au sein duquel sont élus les membres du bureau. ■

MEMBRES DU BUREAU DE LA FDCUMA DE L'ARDÈCHE

- **CYRIL JAQUIN, (Saint Montan) président de la fdcuma de l'Ardèche, administrateur à la frcuma AuRA, trésorier de la fncuma et en charge du dossier emploi**
- **MARLÈNE MERLE, (Joannas) trésorière de la Fédération**
- **JEAN MARC GIRAUD (Saint Julien du Gua) vice-trésorier, représentant la fdcuma de l'Ardèche à la frcuma AuRA dans le groupe de travail subvention régionale, ainsi que dans le groupe de travail Finances**
- **GABIN AYMARD (Antraigues / Volane) secrétaire général et responsable RH, représentant la fdcuma de l'Ardèche à la frcuma AuRA dans le groupe de travail Finances. Représentant à la commission installation départementale.**
- **STÉPHANE ROCHE (La Farre) Vice-Secrétaire. ■**



Cyril Jaquin ■



Marlène Merle ■



Gabin Aymard ■



Jean Marc Giraud ■



Stéphane Roche ■



SE FORMER LA FDCUMA

Le monde agricole connaît des évolutions importantes au niveau technique, réglementaire, changement de pratique, agroécologie... Ces évolutions demande une adaptation permanente des compétences. Pour cela des formations sont disponibles.

La force du service de formation de la frcuma AuRA est de pouvoir mettre en place des formations reconnues et certifiées. Du sur-mesure qui s'appuie sur les compétences des animateurs ou d'intervenants extérieurs. Une formation doit aussi donner envie. Elle ne se déroule pas forcément uniquement en salle mais aussi sur le terrain et peut par exemple comporter un voyage d'étude pour aller à la rencontre d'autres cuma. La fdcuma de l'Ardèche met en avant quatre formations. ■



LES BASES DU FONCTIONNEMENT DU SOL

Les objectifs de cette formation sont d'observer et de connaître le fonctionnement du sol afin de pouvoir réaliser des choix techniques pour une réduction des produits phytosanitaires. Une formation qui se déroule sur deux jours non consécutifs avec une partie théorique en salle et une partie sur le terrain (*photo ci-contre*). ■

S'ENGAGER ET DEVENIR ACTEUR DE SA CUMA

Depuis quelques années, la frcuma AuRA propose la formation S'engager et devenir acteur de sa cuma (Sdac). Elle permet d'aborder les bases du fonctionnement des cuma. Elle s'adresse aux administrateurs ainsi qu'aux nouveaux adhérents qui souhaitent découvrir ou redécouvrir les grands principes d'une bonne gestion de leur cuma. L'un des objectifs est de comprendre le fonctionnement de sa cuma et les différents leviers d'optimisation comme l'organisation, les statuts, le règlement intérieur ou la répartition des responsabilités. Pour la gestion économique, l'accent est mis sur la méthode du calcul du coût de revient et la maîtrise de la politique d'investissement. Optimiser le fonctionnement humain et organisationnel des cuma avec un focus sur l'animation de réunions efficaces au sein de sa cuma est également au programme. ■

ÊTRE OU DEVENIR EMPLOYEUR, ÇA S'APPREND

Les exploitations et les cuma ressentent aujourd'hui un besoin de main-d'œuvre. Mais comment faire pour embaucher lorsqu'on se lance ? Cette formation vise à repérer les conditions de réussite d'un emploi partagé sur le plan organisationnel, humain et réglementaire. Durant une journée, les participants pourront aborder différents thèmes comme les spécificités du salariat partagé, le contrat de travail, la communication, l'accueil du salarié, ses droits et devoirs, la délégation du travail, etc. Les apports théoriques sont aussi complétés par des échanges et des exercices pratiques. ■

VIVEA FINANCE VOTRE FORMATION

Les agriculteurs versent chaque année une contribution formation qui est collectée par la MSA pour le compte de Vivea. Cette contribution permet aux agriculteurs de bénéficier chaque année sous certaines conditions et dans la limite d'un plafond annuel, d'une prise en charge totale ou partielle des frais de formation. Renseignez-vous auprès de votre fédération. ■

AVEC DE L'ARDÈCHE



CHOISIR, UTILISER ET CONDUIRE SON TRACTEUR DE FAÇON ÉCONOME

Pour les tracteurs, la seconde charge la plus importante après l'amortissement est le carburant. Pour aider à diminuer sa consommation de GNR, il existe deux outils. Le premier est le banc d'essai moteur qui va permettre de réaliser un diagnostic du moteur et de bien en connaître les caractéristiques pour en tirer le meilleur rendement (*photo ci-dessus*). La passage au banc permet aussi de repérer les mauvais réglages du moteur et d'anticiper certaines pannes. La formation Éco Conduite se déroule sur deux jours.

Elle permet de repérer et de mettre en œuvre les différents leviers essentiels pour limiter sa consommation. Au programme, les bases de la motorisation et les différentes technologies disponibles. Les qualités des carburants et des lubrifiants. La liaison tracteur-outils et les différents types de pneumatiques. ■

DINA : POUR DES CUMA PÉRENNES

Pour gagner en organisation comme pour atteindre un formalisme minimal. le Dina est l'occasion de faire le point et engager l'avenir.

Par Paul Loglais

Un scénario type est remarqué : après l'émulation suscitée par la création de la cuma puis l'activité naissante autour des premiers matériels, un fonctionnement se met en place. La cuma a trouvé son équilibre. Bon an, mal an, chacun s'y retrouve. « *On fait comme ça* ». Mais finalement qu'en est-il au regard de la réglementation ? Et n'aurions-nous pas à gagner en se donnant le temps de la réflexion sur nos pratiques adoptées au fil du temps. Parfois, c'est la perspective de départ en retraite qui poussent à préparer les jeunes. D'autres fois, c'est un investissement particulier avec ses conditions de financement ou encore une volonté de se conformer aux obligations en vigueur qui déclenche ce temps partagé.



SENSIBILISER LES JEUNES SUR LES RESPONSABILITÉS

A Saint Julien le Roux, pour la cuma créée il y a une vingtaine d'années, tout va bien. Neuf adhérents, trois types de matériels (épandeur, travail du sol et récolteuse de châtaignes), les jeunes arrivent et les fondateurs ont pris quelques années, « *L'animatrice nous a proposé un Dina pour parler de l'avenir de la cuma.* » Pour parler d'avenir avec les jeunes. La première journée a été consacrée à l'état des lieux, ce qui va bien et moins bien, les points forts et les points faibles (adhérents parfois distants d'une demi-heure de tracteur) et quelles règles se donner pour contourner les difficultés ? Maintenant, il y aura un responsable par matériel et l'on saura où trouver ce que l'on cherche. La seconde journée est davantage consacrée à l'avenir, aux projets et au renouvellement des responsables « *Aucun nom n'est sorti mais ça a stimulé la réflexion* » remarque Eric Bourry le président. Côté matériel, l'arrivée d'un plateau fourrager et d'une seconde récolteuse à châ-

Pour la cuma de Saint-Julien-le-Roux, le Dina est une bonne façon de préparer l'avenir de la cuma et de sensibiliser les jeunes sur le renouvellement des responsabilités.

tagnes est prévue. Enfin la dernière partie du Dina fut consacrée à la comptabilité, au calcul des prix de revient et à tous les aspects administratifs. « *Tout le monde est content. On restera sûrement une petite cuma, peut-être plus spécialisée.* »

TOILETTAGE ADMINISTRATIF

Satisfaction partagée à Alba la Romaine où la cuma de 30 ans d'âge méritait quelques dépoussiérages. Tout allait bien du côté de l'utili-

sation du matériel, des relations économiques et de la comptabilité. La cuma des Métiers de la Vigne comprend 12 matériels dont 2 machines à vendanger et le nécessaire pour les pépinières viticoles. Pour le reste « *On était largué* » constate Pierre Darlix. Alors à l'occasion du Dina tout y est passé : mise à jour des statuts, Kbis, règlement intérieur, recalcul des parts sociales, registre du capital, bulletin d'engagement, réunions régulières et registre de décisions. L'inter-cuma est formalisé. « *Maintenant, la maison est rangée Pour les jeunes qui arrivent c'est mieux !* » Le président laissera tout en ordre « *c'est carré!* ». Quant au recalcul du capital social, personne n'a toussé, c'est l'équité qui prime. Ces trois jours furent aussi pour les adhérents l'occasion de mieux se connaître.

SE REMETTRE À NIVEAU

A Jaujac, le regain d'intérêt pour la châtaigne depuis 10 ans fit franchir un palier à la cuma l'Adenne. Avec le soutien de la mairie, les locaux de transformation sont rénovés et 150 000€ sont investis dans

« À l'occasion du Dina, tout y est passé : mise à jour des statuts, Kbis, règlement intérieur, recalcul des parts sociales, registre du capital... »



Lucas Buvry, président de la cuma de Ladenne « Le développement de la cuma avec l'arrivée de l'atelier de transformation fut l'occasion d'organiser un Dina pour préciser et écrire dans le marbre le fonctionnement de la cuma. »

un laboratoire et du matériel de meilleur débit. Pourtant ces moyens de travail ne font pas tout. Faire le point sur la législation en vigueur, le règlement intérieur et les prix de revient devenait nécessaire. « On s'est aperçu que des matériels assez chers étaient loin d'être facturés à leur prix de revient, par manque d'adhérents et de volume de travail ».

ÉCRIRE UN RÈGLEMENT TOUT SIMPLEMENT

À côté, si quelques points relevaient du fonctionnement tacite, ils sont maintenant affinés et écrits. Exemples : la durée d'engagement est maintenant fixée à 12 ans et fait l'objet d'un bulletin d'engagement écrit ; le conseil d'administration est confirmé comme instance décisionnelle ; le règlement intérieur est précisé et trois formations (HACCP, hygiène et autoclave) sont requises pour être adhérent. Chacun s'est mis à niveau dans ce domaine. Ce point de passage obligé qui peut être vécu comme une contrainte est une sécurité pour tous.

Désormais, la cuma de l'Adenne est en capacité d'accueillir de nouveaux adhérents, le « menu » est présenté à l'entrée. Lucas Buvry, 27 ans, vient d'être élu président, il remarque qu'au-delà des machines et du formalisme administratif mis au point avec le Dina, beaucoup de connaissances techniques sont partagées. Une dynamique est engagée. Partant du travail à façon de la châtaigne, l'émulation construite dans un peu de formalisme pourrait em-

mener plus loin encore ; les achats groupés n'en sont qu'un aspect. Dans bien des cas, passés les premiers moments empreints de doute, le Dina - dont le coût est modique - s'avère une méthode appréciée pour revenir sur les fondements de la cuma. le fonctionnement qu'on veut lui donner et la manière d'envisager l'avenir ensemble ■

DINA : COMMENT ÇA MARCHE ?

Le Dina cuma est le Dispositif National d'Accompagnement de projets et initiatives des cuma. C'est une aide publique nationale du ministère de l'agriculture mise en place en 2016 qui subventionne la réalisation d'un conseil stratégique dans les cuma à hauteur de 90 % du coût du conseil plafonné à 1 500 €.

Avec le soutien de la fdcuma, le Dina permet d'accompagner un groupe pour réaliser un états des lieux de la cuma, faire le point sur l'organisation, la gestion, le renouvellement, l'emploi, les projets... Le Dina permet aussi de bénéficier de subventions à hauteur de 40 % sur les dépenses éligibles à la construction d'un bâtiment cuma.

POUR BÉNÉFICIER DU DINA CUMA :

- une demande d'aide est réalisée avec l'aide de la fdcuma
- Les animateurs accompagnent les cuma durant 3 sessions de travail pour un conseil stratégique commençant par un état des lieux suivi par un appui spécialisé et adapté aux demandes du groupe. Au final, un rapport avec les éléments d'analyse de la cuma ainsi que le plan d'action est remis au groupe.
- Le Dina est subventionné à 90 %. Le reste à charge pour la cuma est de 180 €. ■

sarl BOIRON P.M.

NEGOCE-AGRICOLE MAGASIN

07200 SAINT PRIVAT
04 75 35 02 87
07220 SAINT MONTAN
04 75 90 43 90

Portable : 06 09 94 69 41
sarlboironpm@orange.fr



Agriculture traditionnelle & bio
Alimentation animale, céréales
Produits phytosanitaires
Analyses de terre
Engrais et amendements
Palissage
Apiculture

Vêtements, chaussures
Outillage à main
Phyto et engrais jardin
Produits ménagers
Quincaillerie
Irrigation
Produits régionaux



Votre concessionnaire vous apporte la meilleure qualité de service :

- 26 450 Roynac : 04 75 90 11 32
- 26 120 Chabeuil : 04 75 59 03 55
- 26 700 Pierrelatte : 04 75 51 30 50



VALORISATION DES SOUS-PRODUITS DE LA VINIFICATION

- Alcools industriels et alcools de bouche
- Engrais organo-minéraux
- Amendements organiques
- Colorants et polyphénols
- MCR (sucre de raisin)
- Produits tartriques
- Huile de pépins de raisin

CE QUE NOUS OFFRONS

- Un soutien et des services de proximité aux vignerons
- Une valeur ajoutée aux produits dérivés du raisin
- Un engagement environnemental responsable et durable
- Une pertinence et une performance technico que de nos produits

**AVEC AGRILISMAT,
INVESTISSEZ DANS DU MATÉRIEL
À LA HAUTEUR DE VOS AMBITIONS***



BANQUE POPULAIRE



la réussite est en vous

* Sous réserve d'acceptation de votre dossier.

BPCE - Société anonyme à directeur et conseil de surveillance au capital de 137 697 090 euros. Siège social : 50, avenue Pierre Mendès France - 75201 Paris Cedex 13 - RCS Paris N° 493 455 042 - Crédit photo : iStock - Document publicitaire non contractuel

BÂTIR POUR LA CUMA

Des matériels abrités et un point central pour la cuma, un bâtiment permet une nouvelle organisation. À condition que l'opération ne soit pas trop onéreuse. Solution trouvée à Lussas.

Par Paul Loglais

Avec un parc matériel viticole quasiment complet - il ne manque que l'éci-meuse et le pulvérisateur - la cuma du Bourdaric occupe une certaine place dans la vie des exploitations mais aussi sous les hangars des adhérents ou dans les cours de fermes pendant l'hiver. Seules les machines à vendanger étaient remises à la cave coopérative mais celle-ci a fusionné. Son activité s'est déplacée à quelques kilomètres et l'occupation du bâtiment historique est devenue précaire. «*Il faut trouver de la place*». Gilles Faure et Guillaume Jouve, président et vice-président, ont porté un projet d'une nature nouvelle : un bâtiment pour la cuma. La construction est onéreuse, cela induit une charge de structure trop importante. Alors si quelqu'un pouvait construire pour la cuma l'opération serait plus avantageuse. Après un rapide tour d'horizon, le montage s'avère finalement assez simple.

Pour le terrain, la cuma trouve un accord avec la coopérative pour 4 000 m³ pris sur une parcelle initialement vouée à l'épandage des effluents viticoles. La cuma du Bourdaric aura en charge le terrassement et les longrines. Enfin le constructeur procède à l'édification du bâtiment et installe sur sa couverture des panneaux photovoltaïques ; le reste, bardage, dalles, portes et aménagements divers sont à la charge de la cuma.

PANNEAUX SOLAIRES ET LOCATIONS

Un bail emphytéotique de 30 ans portant sur le terrain lie la cuma du Bourdaric et le constructeur. A l'issue de celui-ci le bâtiment reviendra en pleine propriété à la cuma. En attendant, elle dispose du volume abrité, 600 m³ au sol et bien sûr de l'aire de manœuvre. «*Il y a plus de place qu'il n'en faut*» remarquent les deux responsables. Quelques res-



Un bâtiment pour le stockage du matériel et aussi une partie atelier et salle de réunion.

Gilles Faure et Guillaume Jouve : «*le bâtiment devient le point de rendez-vous de la cuma*»



trictions accompagnent toutefois l'usage du bâtiment et porte sur la sécurité incendie : pas d'entreposage de foin ni de combustibles tandis que les soudures et perçages sur la structure sont soumis à autorisation préalable.

Certes un autre montage est possible mais il apparaissait plus lourd. La cuma aurait pu réaliser toutes les démarches, construire et équiper le toit de panneaux. Certainement plus rentable, cette formule mobilise davantage de capitaux, oblige à la création d'une autre structure pour les revenus provenant des panneaux et induit une gestion continue en lien avec la production d'électricité. En somme, du rentable mais des astreintes

supplémentaires.

Ici avec le service apporté et les démarches évitées, l'opération reste économiquement intéressante et, compte tenu de la subvention régionale reçue, le hangar revient à 45 €/ha de vigne/an pendant 15 ans incluant une aire de lavage inexistante auparavant. «*Pour les deux machines à vendanger, c'est le top!*» pour les cinq bennes à vendanger aussi. Quelques phases de construction furent délicates mais seront vite oubliées. Maintenant le matériel est à l'abri pour l'hiver. En saison la cuma reprendra son fonctionnement initial avec retour chez le responsable ; un petit coup d'œil bien utile d'autant que le hangar dispose aussi d'un atelier et d'un bureau. ■

VALORISER LA VIANDE GRÂCE À LA CUMA

La cuma des Viandes fines est installée à Aizac depuis 2001. Elle dispose d'un atelier de découpe permettant aux adhérents de valoriser leur production en vente directe. Depuis plus de 20 ans la cuma a évolué et arrive à un tournant de son histoire. Rencontre.

Par Pierre-Joseph Delorme



Comme souvent, tout commence avec une rencontre. Au milieu des années 90 quelques éleveurs ardéchois pratiquaient l'élevage bovin extensif avec principalement la race Aubrac. « C'est un employé de l'abattoir d'Aubenas qui a contacté quelques éleveurs pour leur dire que cela faisait des années qu'il n'avait pas vu passer de la viande de si belle qualité et qu'il était dommage qu'elle se retrouve dans le circuit traditionnel » se souvient Olivier Chautard, président de la cuma. A cette époque, après les crises de la vache folle, les consommateurs commençaient à être demandeurs de viandes de proximité. « Nous avons commencé par créer un petit groupe pour se lancer dans la vente directe de nos productions. » Dans un premier temps, les animaux passaient par l'abattoir d'Aubenas et la découpe était réalisée par des pres-

tataires. Ce premier pas a permis aux éleveurs de développer la vente directe.

UN LONG CHEMINEMENT

Pour plus de souplesse et aussi pour limiter les frais, le groupe d'éleveurs a décidé de créer un atelier de découpe en cuma. La cuma a été créée administrativement en 2001 avec douze adhérents pour un volume de découpe estimé à 13 t/an. « Une fois la structure créée, il fallait un bâtiment. Nous avions le terrain mais dans un premier temps le permis de construire a été refusé. Un atelier de découpe en cuma, c'était du jamais vu. Il a fallu expliquer. »

Finalement, le permis a été accordé, le bâtiment inauguré en avril 2004. Dans les premières années, c'est l'employé de l'abattoir d'Aubenas qui a été embauché par la cuma pour 1,5 j par semaine. Après quelques années, le volume de dé-

Olivier Chautard, président de la cuma des Viandes Fines : « La cuma arrive à un tournant. Son développement passe par le recrutement et la fidélisation de la main d'œuvre afin de pouvoir rentabiliser de futurs investissements. »

UN DINA POUR RETROUVER L'ESPRIT CUMA

Après 20 ans d'existence, la cuma a évolué. Aujourd'hui, ce sont souvent les enfants des créateurs qui sont adhérents. « C'est une continuité mais il est nécessaire de se mettre autour de la table tous ensemble pour réfléchir à l'avenir. Il est aussi important que tous connaissent et comprennent le fonctionnement de la cuma. Expliquer aussi que les décisions ne sont pas prises uniquement par le président et le trésorier. La cuma n'est pas un outil de prestation de services. C'est un outil qui appartient à tous et pour qu'il fonctionne il est nécessaire d'avoir l'implication de chaque adhérent » En projet depuis 3 ans, un DINA devrait réunir les adhérents dans le premier trimestre de cette année. Une bonne façon de relancer la dynamique et d'assurer la continuité de l'outil cuma. ■



Dans l'organisation de la cuma, le salarié s'occupe de la découpe des animaux et les adhérents réalisent l'emballage ou la mise sous-vide avant la commercialisation en vente directe. L'atelier de découpe travaille 80 % de carcasses de bovins, 10 % de porcs complétés par des ovins et caprins.

coupe a augmenté. Le premier salarié est parti à la retraite « *et il y a eu une succession de salariés durant quelques années. Mais depuis 2013, le turnover a stoppé.* » En 2016 la cuma investit aussi dans un camion frigo. « *C'est une étape importante. Avant nous étions dépendant d'un transporteur pour le transfert des carcasses de l'abattoir à l'atelier de découpe. Le camion permet au salarié de mieux s'organiser et donne plus de souplesse et d'indépendance* »

SÉCURISER LA MAIN-D'ŒUVRE: UN ENJEU

Depuis la création, d'autres investissements ont été réalisés. Le volume des chambres froides a augmenté. Une machine pour l'emballage sous-vide est venue renforcer l'équi-

pement. Un hachoir-poussoir permet aujourd'hui de réaliser des préparations pour des saucisses à cuire. Un projet d'agrandissement du bâtiment est aussi dans les cartons. Aujourd'hui, la Cuma arrive à un tournant. Le volume découpé est passé de 13 t/an à plus de 40t avec onze adhérents. « *Avec un seul salarié, nous ne pouvons pas faire plus. Pourtant les demandes d'adhésion sont fréquentes et nous sommes obligés de les refuser.* » En plus certains adhérents réfléchissent à plus de transformation pour mieux valoriser leurs produits. « *Cela va dans le sens de l'évolution de notre outil. Pour cela des investissements sont nécessaires et surtout cela demanderait un salarié à temps plein en plus et nous avons beaucoup de difficultés à recruter.* » Un second salarié, c'est le prochain challenge que doit relever la cuma. « *C'est un objectif important. Nous devons d'abord sécuriser la main d'œuvre avant d'investir. Ensuite les projets de développement s'enchaîneront naturellement.* » ■

“ Le camion permet au salarié de mieux s'organiser et donne plus de souplesse et d'indépendance ”



Cerfrance c'est bien plus que de la comptabilité, c'est du conseil

Agences

Aubenas 04 75 93 06 72
Tournon 04 75 07 16 27
Davezieux 04 75 69 32 10
Bourg-St-Andéol 04 75 54 86 61

Siège : Privas

Tél : 04 75 20 29 50
Mail : contact@07.cerfrance.fr
web : <https://www.cerfrance07.fr>



entreprendre, ensemble

CUMA OUVERTE À TOUS



Une formation sur le thème du sol a rassemblé aussi bien les éleveurs que les viticulteurs. Un GIEE permettant de rassembler les deux activités est en projet.

Basée à Saint Pons, la cuma Sud Coiron possède une particularité. Elle regroupe 32 adhérents avec deux activités principales qui sont l'élevage et la viticulture. Une cuma avec une philosophie d'ouverture revendiquée ainsi que des projets.

Par Pierre-Joseph Delorme

Dans la cuma Sud Coiron la philosophie est d'être ouvert à tous. « Systématiquement, les jeunes qui s'installent sur le territoire de la cuma viennent nous rencontrer. En moyenne, nous avons une nouvelle adhésion chaque année » constate Jean-François Laville, président de la cuma. « Le fait d'accueillir des jeunes permet de dynamiser les projets. Ces trois dernières années, nous avons investi pas loin de 400 000 € dans des matériels pour les deux activités. » Difficile de rassembler 32 adhérents qui sont éleveurs ou viticulteurs dans une même activité. Pourtant,

certains matériels sont transversaux comme un broyeur, un broyeur d'accotement ou une épareuse.

FÉDÉRER UN GROUPE

Ces matériels sont choisis pour s'adapter aux deux activités. Par exemple, le broyeur d'accotement a une largeur de travail de seulement 1,50 m et l'épareuse est dimensionnée pour être attelée à des tracteurs vigneron. « Dans nos activités, nous faisons beaucoup de travail individuellement sans partager les résultats. Du coup, il arrive d'expérimenter certaines choses sans savoir qu'un voisin l'avait déjà fait. Avant nous avions des groupes de développement agricole qui avaient cette fonction de partage des connaissances et d'expérimentation. Cela fonctionnait très bien car il y avait un animateur extérieur qui s'occupait de l'organisation » Pour rassembler les adhérents, la cuma a récemment organisé une formation sur le thème de la connaissance du sol. Les 32 adhérents de la cuma ont participé. « Tout le monde a apprécié cette formation qui nous rassemblait autour de ce que nous avons tous en commun : le sol. Pour l'avenir, le cadre

d'un GIEE permettrait de rassembler tout le monde. Cela marcherait parce qu'il y a un accompagnement. Aucun des adhérents n'est fermé au partage d'expérience mais personne n'a le temps d'organiser. Le thème serait bien sûr le sol avec le captage de carbone pour les viticulteurs et l'autonomie fourragère pour les éleveurs. Cela permettrait de se retrouver tous ensemble sur un sujet commun. »

RASSEMBLER AUSSI LE MATÉRIEL

Préoccupation importante pour la cuma : le bâtiment. « Aujourd'hui, il y a trop de matériels qui dorment dehors. » Pour les plus fragiles, ils sont stockés chez des adhérents « mais ils ont aussi besoin de plus en plus de place. Cela fait un moment que nous avons ce projet de bâtiment mais ce qui nous bloque c'est le terrain. On trouve des terrains dans des zones d'activités mais le coût est trop important. Le souhait est de trouver un terrain au centre de notre territoire qui s'étend sur 15 km. Un terrain que nous pourrions aussi sécuriser car les vols sur les exploitations sont malheureusement courants. Le fait d'avoir le matériel regroupé à un seul



Mise en place de tout le matériel de la cuma et des adhérents pour commencer les chantiers de vendange.

endroit améliorerait l'organisation et aussi le suivi et l'entretien.» Pour le moment, la cuma est en discussion pour louer un emplacement de 200 m² dans un bâtiment. « Cela permettrait déjà de mettre à l'abri le matériel le plus fragile. »

Une charge que beaucoup de responsables de cuma aimerait voir diminuer est la partie administra-

32
adhérents avec
2 activités

tive. « Cette charge administrative est de plus en plus importante et est très chronophage. Dans le service de remplacement et le groupement d'employeurs où je suis trésorier, nous avons une secrétaire pour 20 h/mois. Cette personne est aussi employée à temps partiel ailleurs. C'est le profil que nous recherchons mais pour seulement 20 à 30 h par trimestre. Nous pourrions par exemple déléguer la facturation des matériels. Cela permettrait de réaliser deux facturations par an au lieu d'une seule pour le moment. »

GÉRER L'ADMINISTRATIF

« Il y a aussi les procès-verbaux des assemblées générales. Les comptes rendus de réunions, la préparation et la numérisation des éléments comptables... Aujourd'hui nous ne sommes pas assez petits pour tout faire nous-même ni assez gros pour embaucher seul. L'idéal serait de pouvoir se regrouper à plusieurs cuma afin de pouvoir embaucher quelqu'un à temps partiel. » L'appel est lancé. ■

Tout commence par le sol

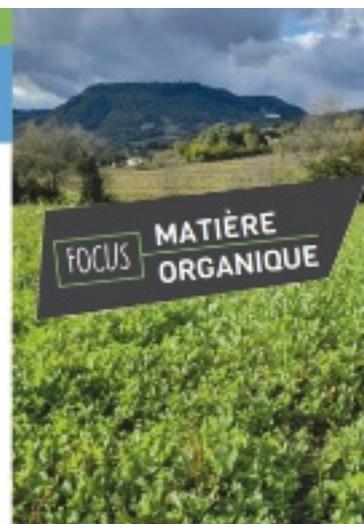
L'analyse de terre n'est souvent utilisée que pour apprécier la fertilisation à apporter aux cultures. Cet usage, certes essentiel, est cependant réducteur.



La vision uniquement physicochimique du sol évolue vers une appréciation plus basée sur la vie du sol où une part importante de la disponibilité minérale et de la structuration du sol est liée à l'état biologique (biodisponibilité) et les nombreuses analyses réalisées chaque année par NATURA'PRO en partenariat avec le laboratoire AURÉA en témoignent.

La gestion du pH et de l'état calcique est souvent prioritaire par rapport à des apports organiques, et c'est pourquoi l'ANNEXE CHAULAGE de nos analyses de sol permet d'optimiser le statut acido basique et de caractériser la biodisponibilité à long terme. Nos analyses bénéficient également désormais du FOCUS MO (Matière Organique) pour mieux capitaliser sur son bilan humique et définir le choix d'amendement organique. Enfin, depuis 2022, CARBO STOCK permet de quantifier le carbone stocké sur l'exploitation et prépare les enjeux de demain.

Si tout commence par le sol, les pratiques sont cependant à réfléchir au niveau global de l'exploitation, et pour cela NATURA'PRO s'est doté d'un service AGROSOLUTIONS, qui déploie toute une gamme de services pour répondre aux enjeux d'aujourd'hui et de demain, dont l'accompagnement à la certification HVE (Haute Valeur Environnementale).



Nous sommes à votre disposition pour répondre à vos attentes

c.courmont@naturapro.fr

06 72 87 61 74

d.plasse@naturapro.fr

06 74 68 88 04



NATURA'PRO
Agriculteurs par nature

QUELQUES INVESTISSEMENTS DES CUMA EN 2021

UN OUTIL D'UN NOUVEAU GENRE

La cuma du Vivarais à Talencieux a récemment investi dans un outil de travail du sol peu commun De marque Busa. Les éléments principaux sont des étoiles munies de lames courbes et montées sur un axe vertical. Elles sont disposées sur deux rangées, la première fonctionnant en sens inverse de l'autre. Un matériel acheté 6 000 € avec en plus un jeu de lames de rechange pour 2 000 €. « Un matériel qui peut travailler à 8 km/h, utilisé pour le désherbage superficiel et le travail de reprise derrière des disques. » indique Luc Duclaux, président de la cuma. L'outil est utilisé par neuf adhérents avec 60 ha engagés. ■



QUATRE ADHÉRENTS POUR L'ENSILEUSE DE LAVANDE

L'ensileuse de lavande portée, de marque Clier, arrivera à la cuma des Clapas pour la prochaine campagne. Ce sont cinq adhérents, dont certains possédait déjà une ensileuse à bout de souffle, qui ont engagé 50 ha pour investir dans cette machine capable de récolter 1 ha en 3 heures. Pour l'activité, la cuma possède déjà un caisson de distillation. La



commande de cette ensileuse portée est d'un montant de 70 000 €. « Un investissement qui permettra d'avoir une machine fiable et aux normes côté sécurité » conclut Aurélien Cueur, adhérent de la cuma. ■

SUBVENTION : AUSSI POUR DU MATÉRIEL D'OCCASION

Il est aussi possible qu'une subvention soit accordée pour l'achat de certains matériels d'occasion. La cuma de Sud Coiron à Saint Pons a récemment fait l'acquisition d'un tracteur spécialisé de 110 ch pour la somme de 62 000 €. La subvention déposée a été acceptée. Elle s'élève à 50 % du montant de l'achat. Le tracteur est utilisé avec l'épareuse



et le broyeur d'accotement. « La subvention est un plus qui permettra d'adapter le tarif horaire qui est aujourd'hui fixé à 25 €/h. L'investissement dans un tracteur neuf était pratiquement 50 % plus cher avec le risque que le dossier de subvention ne soit pas accepté. Dans ce cas, le tarif aurait été moins intéressant » indique Jean-François Laville, président de la cuma. ■



ASPIRER LES CHÂTAIGNES

Un second aspirateur à châtaignes est arrivé à la cuma de Saint Julien le Roux. Une nécessité avec l'arrivée d'un nouvel adhérent et de plusieurs hectares en production. Pour l'organisation, les vergers se situent à des altitudes différentes ce qui permet normalement d'étaler la récolte et l'utilisation de la machine. Par contre pour l'année 2021 « toute la récolte est arrivée en même temps. Les deux machines étaient les bienvenues » souligne Eric Baurry, président de la cuma. Une machine investie pour 15 000 € contre 12 000 € pour la même achetée 5 ans plus tôt. Tout augmente. ■

INTERCEP : 3 MATÉRIELS IDENTIQUES

La problématique en cuma est de pouvoir intervenir tous au même moment avec un matériel qui convienne à tout le monde. « *Le plus compliqué a été de trouver le bon outil* » souligne Daniel Bienner, président de la cuma des Cormes à Ardoix. « *Nous sommes partis avec la marque Ecoceps*

et 3 matériels identiques pour cinq adhérents. Des matériels adaptés à nos terrains accidentés avec un travail sur un seul côté pour plus de précisions. Cette activité pourrait inciter d'autres voisins à rejoindre la cuma qui reste ouverte. Nous avons aussi deux pré-tailleuses, des écimeuses... » ■



UN ÉPANDÉUR AVEC DPA POUR LA PRÉCISION

La cuma des Prairies Vertes fait le choix d'un épandeur avec table d'épandage et DPA. « *Nous avons déjà un épandeur à hérissons verticaux mais il ne convient pas pour épandre les fientes de vollailles de plusieurs adhérents* » détaille Patrick Goudard, président de la cuma. « *Nous avons donc fait le choix d'un modèle avec table d'épandage. Nous avons aussi fait le choix du DPA. Dans les terrains vallonnés, cela permet de conserver le même volume épandu à l'hectare même si la vitesse d'avancement change.* » Un épandeur commandé en juillet dernier mais qui devrait arriver en mai 2022. Des délais de livraison toujours plus longs qui touchent de nombreuses cuma. ■

**VIVEZ VOTRE PASSION,
ON S'OCCUPE DU RESTE.**

Avec **GROUPAMA**, 1^{er} assureur du monde agricole, bénéficiez de garanties adaptées à l'utilisation de vos engins et matériels agricoles :

- **INDEMNISATION en valeur à neuf**
- **PROTECTION du conducteur***
- **RÉSEAU D'EXPERTS sinistres dédiés au machinisme agricole**
- **ACCOMPAGNEMENT ET FORMULE personnalisés**

Retrouvez-nous sur groupama-agri.fr ou par téléphone au **0 969 365 665** Service gratuit + prix appel

Suivez-nous sur    

Groupama Méditerranée, Caisse Régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles Méditerranée - 24 Parc du Golf - BP 10828 - 13793 Aix-en-Provence Cedex 3 - 379 024 906 RCS Aix-en-Provence - Emetteur de Certificats Mutualistes. Entièrement régie par le Code des assurances et soumise à l'Autorité de Contrôle Prudenciel et de Résolution - 4 place de Budapest - CS 92459 - 75439 Paris Cedex 08. Crédit photo : freepix/hardys - Création : Groupama Méditerranée, Janvier 2022



Groupama
MEDITERRANÉE
la vraie vie s'assure ici



SAS CROS & FILS
CROS Denis-Jérémie-Benjamin



06 84 77 04 04 - direction@cros-fils.fr
www.vernouxmotoculture.com

SEDEC ETS COMTE

VENTE ET RÉPARATION - MATÉRIEL AGRICOLE



www.sedec-agri.fr
jlcomte@sedecagri.fr
Tél. 04 75 52 63 41
Fax. 04 75 52 50 00

694 Chemin des Moulins
ZA - 07400 Alba la Romaine

PERRET

Groupe
PERRET

CLIMATPRO
CLIMATISATION ET MATERIEL PROFESSIONNEL

Votre spécialiste dans l'équipement
de cuisines professionnelles - ateliers fermiers



Tél. 04 75 95 35 86 - www.climatpro07.fr



DEVENEZ VIGNERONS ARDÉCHOIS

Un accès au foncier facilité,
avec la possibilité de devenir
copropriétaire.

Des aides financières pour vous
installer pendant les 3 premières
années.

Une rémunération attractive (fruit
du travail solidaire de l'Union des
Vignerons Ardéchois).

Un accompagnement par nos
techniciens viticole sur le terrain
tout au long de l'année.

Ardèche Vignobles - Vignerons Ardéchois - 107 Avenue du Vallon - 07120 RUCMS
contact@ardechevignobles.fr / Tél. : 06 67 16 56 60 - 04 75 39 98 00

Philippe BONHOMME et son équipe
Téléphone : 04 75 89 07 71

PNEUS 7

ZI Ripotier Haut
8, Impasse Jean Monnet
07200 AUBENAS

www.pneus7.com



+ Vente + Equilibrage
+ Réparation + Rechapage
+ Montage + Dépannage



Etablissement Public Local d'Enseignement et de Formation
Professionnelle Agricoles Olivier de Serres

Centre de Formation Professionnelle et de
Promotion Agricole Olivier de Serres



- * CAPs Métiers de l'Agriculture en apprentissage - Option Arboriculture ou Viticulture
- * CAPs Jardinier Paysagiste en apprentissage et en formation continue
- * Brevet Professionnel de Responsable d'Entreprise Agricole (BPREA)
- * Certification de Spécialisation Conduite d'un élevage caprin en apprentissage

1062 chemin du Pradel - 07170 MIRABEL - Tél : 04.75.36.71.80
cpa.aubenas@educagri.fr - <http://epa.aubenas.educagri.fr/>

J'AI UN TRUC!
GAGNEZ 50€

VOUS AVEZ IMAGINE UN ÉQUIPEMENT ASTUCIEUX
AMÉLIORÉ UN MATÉRIEL ?

ENVOYEZ-NOUS : TEXTE EXPLICATIF - PHOTOS OU VIDÉO

SI VOTRE ASTUCE EST PUBLIÉE DANS ENTRAID,
VOUS RECEVREZ UNE PRIME DE 50 EUROS

PARC INDUSTRIEL • ENTRAID • 203 route de Charlevey - 86700 Mignéville - Poitou
Té : 05 49 44 74 97 • Courriel : pbordeaux@entraid.com

DANS QUOI S'ENGAGE-T-ON ?

La prise de responsabilité dans une cuma est différente, à bien des égards, des mandats exercés dans d'autres organisations agricoles. Cette forme de coopération de proximité requiert à la fois des connaissances mais aussi un état d'esprit.

Par Vincent Demazel

Une cuma a un objet limité. Elle ne peut pas tout entreprendre. C'est une coopérative agricole de services dont l'objet social se résume à la mise à disposition de matériels ou d'équipements agricoles, ainsi que de main-d'œuvre (article 3 des modèles de statuts). A cet effet, elle peut disposer d'ateliers ou hangars en vue du remisage des matériels ou/et de leur entretien, ainsi que les bureaux nécessaires à son activité. La cuma qui fait partie de la famille de la coopération agricole, est soumise à quelques principes intangibles. Celles et ceux qui occupent des responsabilités dans ces coopératives, et en premier lieu les administrateurs, doivent en saisir le sens et la portée juridique.

Pour les accompagner dans l'exercice de ces responsabilités, les administrateurs doivent impérativement se voir proposer une formation lors de la première année de chaque mandat (article 24 5. des modèles de statuts).

PAS DE BUT LUCRATIF

La cuma ne distribue pas de bénéfices. Elle a pour objectif de fournir un service au juste prix à ses adhérents. Cette société «*A-capitaliste*» ne cherche pas à rémunérer le capital. D'ailleurs, les adhérents qui ont l'obligation de souscrire du capital social proportionnellement à leur activité dans la cuma, ne peuvent prétendre à un taux de rémunération supérieur au taux moyen de rendement des obligations des sociétés privées. Et le remboursement des parts sociales souscrites ne pourra se faire qu'à leur valeur nominale. Cette gestion spécifique aux coo-



pératives agricoles, distincte des sociétés de capitaux, s'applique pendant toute leur durée d'existence, jusqu'à leur dissolution. En cas d'excédent au moment de leur liquidation, celui-ci sera dévolu à d'autres coopératives agricoles ou à des œuvres d'intérêt général agricole. Ces exigences sont une contrepartie aux dispositions juridiques et fiscales réservées aux coopératives, considérées comme le prolongement de l'exploitation agricole.

EXCLUSIVITÉ AUX ADHÉRENTS

La cuma ne s'adresse qu'à ses seuls associés coopérateurs et pour l'usage exclusif de leurs exploitations agricoles. Celles-ci devront avoir leur siège dans le périmètre de la circonscription territoriale définie dans les statuts de la cuma. Il est possible néanmoins d'avoir dans ses rangs des asso-

Le nouvel administrateur doit comprendre que l'objectif de la cuma n'est pas de faire des bénéfices mais de fournir un service au juste prix à ses adhérents. C'est une société «*A-capitaliste*»

ciés non-coopérateurs (comme les salariés par exemple) ou de travailler avec des tiers non associés (TNA) dans la limite de 20% de son chiffre d'affaire annuel (communes de moins de 3 500 habitants ou communes de montagne). Mais cela suppose de le prévoir expressément dans les statuts et de réaliser une comptabilité spéciale.

UNE GESTION DÉMOCRATIQUE

Le caractère démocratique de la cuma se caractérise par l'égalité des droits des associés selon le principe : «*une personne, une voix*». La cuma est gérée par le conseil d'administration désigné par une assemblée générale. Quel que soit le nombre de parts détenues, chaque adhérent dispose d'une voix en AG et participe donc de plein droit à la gestion de la cuma. ■

Source : d'après le guide de l'administrateur, Fncuma, édition 2010.

AI-JE LE DROIT ?

1 Un adhérent peut-il être entrepreneur de travaux agricoles et utiliser le matériel pour son entreprise ?

- A Oui
- B Non

2 Un enseignant exploite une parcelle et souhaite utiliser le tracteur de la cuma. Peut-on l'accueillir au sein de la cuma ?

- A Oui
- B Non

3 Gaec: qui a la qualité d'associé coopérateur ?

- A Tous les exploitants du gaec car le principe de transparence s'applique.
- B Le gaec car c'est une personne morale.

4 La cuma peut-elle refuser de rembourser le capital social d'un adhérent ?

- A Oui, si l'adhérent a été exclu pour son comportement fautif.
- B Non, jamais.

5 Une commune souhaite adhérer à une cuma.

- A C'est envisageable si elle a un domaine privé agricole qu'elle exploite en propre.
- B C'est envisageable si elle effectue des travaux agricoles sur le domaine public.
- C Elle peut toujours adhérer car c'est une personne publique.

6 Une commune souhaite utiliser le matériel de la cuma pour du débardage autour des routes. Vous conseillez⁽¹⁾ :

- A D'adhérer à la cuma en qualité d'associé coopérateur.
- B C'est une petite commune, la cuma peut y réaliser des travaux.
- C Vous levez l'option « tiers non associés » car les travaux seront réalisés sur le domaine public.

7 La cuma peut exclure un adhérent pour ces motifs⁽¹⁾ :

- A Il casse fréquemment le matériel.
- B Il ne paie pas ses factures.
- C Il ne rend pas le matériel nettoyé.
- D Il fait les yeux doux à mon épouse.
- E Il arrive à l'âge de la retraite.
- F Il insulte en permanence le président.

8 Quels sont, selon vous, les documents obligatoires⁽¹⁾ ?

- A Les statuts.
- B Le règlement Intérieur.
- C Les bulletins d'engagements.
- D Le fichier des associés (coopérateurs - non coopérateurs).
- E Le certificat de parts sociales.
- F Le registre spécial des délibérations du conseil d'administration daté et paraphé par le président.
- G Les procès-verbaux des assemblées générales.
- H Le registre spécial des délibérations des AG.

9 Le conseil d'administration se réunit⁽¹⁾

- A Au moins deux fois par an.
- B Au moins une fois tous les trimestres.
- C Si 1/3 des administrateurs le demande.
- D A chaque fois que c'est nécessaire.

10 Certains adhérents ont des impayés, le conseil d'administration ne fait rien, est-ce une faute de gestion ?

- A Oui
- B Non

11 Qu'est-ce qu'une faute de gestion⁽¹⁾ ?

- A Pas de statuts à jour.
- B Assurances insuffisantes sur le matériel.
- C Opérations avec les tiers sans dérogation à l'exclusivisme.

12 Qui est responsable ?

- A Le président.
- B Le conseil d'administration.
- C Les administrateurs.

13 La cuma peut souscrire une assurance spécifique pour couvrir les administrateurs.

- A Vrai
- B Faux

(1) Plusieurs réponses possibles

RÉPONSES

1 - B. Le matériel utilisé doit servir pour les besoins exclusifs des exploitations agricoles.

2 - A. Il est possible d'accueillir des pluriactifs; cette décision relève du conseil d'administration. Il faut que cette personne soit adhérente de la MSA

3 - B.

4 - B. Si l'adhérent sortant a des dettes, la cuma pourra invoquer l'application de la compensation légale lors du calcul du remboursement des parts sociales.

5 - A. Il appartient à la commune de prouver que le matériel servira pour les besoins de son domaine privé.

6 - B et C. La loi sur l'économie sociale et solidaire a relevé la taille des communes auprès desquelles les cuma peuvent réaliser des travaux agricoles et d'aménagement rural (moins de 3 500 habitants au lieu de 2 000 jusqu'alors) et ouvre la proposition de services des cuma aux groupements de communes composés au 3/4 de communes de moins de 3 500 habitants à condition que le siège

d'au moins une des exploitations membres se situe dans le ressort territorial de l'une d'elles. Les travaux effectués par les cuma pour ces collectivités territoriales ou leurs établissements publics doivent conserver un caractère ponctuel et restent encadrés. Ils ne peuvent dépasser 25 % de leur chiffre d'affaires annuel dans la limite de 10 000 €, voire de 15 000 € en zone de revitalisation rurale.

7 - A, B, F. L'exclusion d'un adhérent peut être prononcée pour des raisons graves: peine criminelle, ou s'il a nui ou tenté de nuire sérieusement à la cuma.

8 - A, B et C (uniquement si les statuts les prévoient), **D, F, G.** A défaut, la responsabilité des administrateurs pourrait être engagée pour non-respect des dispositions statutaires, si un lien existe entre l'absence de ces documents et le préjudice subi par la victime. La cuma pourrait également perdre le bénéfice des exonérations fiscales, voire de son agrément en cas de contrôle HCCA.

9 - B, C et D.

10 - A. Il appartient au conseil d'administration de mettre tout en œuvre pour recouvrer les impayés via le règlement intérieur, les lettres de relances, les injonctions de payer.

11 - A, B et C. La cuma a la possibilité de travailler avec des non adhérents, mais cette faculté est très encadrée. Les revenus tirés de cette activité ne doivent pas dépasser 20 % de son chiffre d'affaire et l'option dite « tiers non associé » doit être levée dans ces statuts. Elle implique de soumettre les revenus aux impôts commerciaux et à la révision coopérative.

12 - B.

13 - A. La « responsabilité civile des mandataires sociaux » a pour but de garantir les dirigeants contre les conséquences pécuniaires de leur responsabilité civile, personnelle ou solidaire et ce, dans le cas de faute prouvée et alléguée par des tiers. La garantie inclut les dommages et intérêts, les frais de défense et les frais d'expertise.

Nouveaux Séries 6 TTV
Notre équipe s'agrandit pour relever tous les défis.



Viticulture – Arboriculture – Grandes Cultures – Maraîchage – Oléiculture

CHALAN

Au service de l'Agriculture !

VENTE – REPARATION – LOCATION

Tracteurs - Machines Agricoles
Parcs & Jardins
Sécheurs - Irrigation



1543 Chemin des Oriols – 84840 LAPALUD – Tél. : 04.75.04.20.46
www.etschalan.com – etschalan@orange.fr



BANC & FILS
RÉPARATIONS VENTES

CASE IH
AGRICULTURE

GREGOIRE

160 Route de Mauves 07300 PLATS

Tél. 04 75 07 60 50

Chemin St Clair 07000 Privas

Tél. 04 69 61 40 09

215 Rue Simone de Beauvoir 26290 Donzère

Tél. 04 26 94 01 07

45 Rue des Violettes 26300 Alixan

Tél. 04 20 10 07 87

contact@banc-agriculture.com

www.banc-agriculture.com

L'OFFRE DÉDIÉE AUX
CUMA*



BY**  CRÉDIT AGRICOLE
SUD RHÔNE ALPES

*CUMA : Coopération d'Utilisation du Matériel Agricole

**Le Crédit Agricole Sud Rhône Alpes
accompagne les CUMA sur tous leurs
projets et facilite leur gestion
du quotidien.**

**by = par

**AGIR CHAQUE
JOUR DANS VOTRE
INTÉRÊT ET CELUI
DE LA SOCIÉTÉ**



SUD RHÔNE ALPES

CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL SUD RHONE ALPES, Société Coopérative à capital variable, dont le siège social est sis 12 Place de la Résistance - CS 20067 - 38041 GRENOBLE Cedex 9, régie par le Livre V du Code monétaire et financier, agréée en tant qu'établissement de crédit, Numéro unique d'identification des entreprises 402121958 R.C.S Grenoble - code APE 6419Z - Société de Courtage d'assurance bénéficiant de la garantie financière et assurance de responsabilité civile professionnelle conforme aux articles L 520-1 et R 520-1 du code des assurances, immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le n° 07 023 476 Titulaire de la carte professionnelle Transaction, Gestion Immobilière et syndic numéro CRI 3800 2020 000 045 221 délivrée par la CCI de GRENOBLE bénéficiant de Garantie Financière et Assurance Responsabilité Civile Professionnelle délivrées par CAMCA, 53 rue de la Boétie 75008 PARIS. Crédits photos : iStock, DRFC/IC/DM.

PROagri

POUR VOUS, AUJOURD'HUI, ET DEMAIN

LA CHAMBRE D'AGRICULTURE VOUS ACCOMPAGNE DANS LA RÉALISATION DE VOS PROJETS. CONSEILS EN GESTION DE VOTRE EXPLOITATION, CONSEILS TECHNIQUES SPÉCIALISÉS, FORMATIONS.

PAC 2022, ne laissez rien au hasard !



Avec la Chambre d'agriculture, vous faites le choix d'une déclaration conforme pour des aides sécurisées.

- ✓ Réalisez votre dossier PAC 2022 avec l'appui technique et informatique d'un conseiller.
- ✓ Bénéficiez d'un accompagnement à carte.
- ✓ Tarif à partir de 210 € HT.



La PAC : comprendre les aides et estimer ce que je pourrais percevoir

En savoir plus : flasquez le QR code



Construire et aménager son bâtiment



Nos conseiller(e)s vous aident à construire votre projet de construction ou d'amélioration.

- ✓ Des conseils techniques, économiques, réglementaires.
- ✓ Un diagnostic de gestion des effluents.
- ✓ Un chiffrage et une esquisse de votre projet.
- ✓ De la formation.

Vous pouvez bénéficier d'aides grâce au Plan bâtiment (PBAE) de la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Nous vous informons sur les aides financières possibles et vous accompagnons pour déposer votre demande.

Quelques unes de nos formations qui peuvent vous intéresser

- ▲ Utiliser et entretenir sa tronçonneuse en toute sécurité
- ▲ Entretien mécanique et premières réparations
- ▲ Pratiquer la soudure à la ferme en toute sécurité
- ▲ Initiation à la conduite d'une mini-pelle pour aménager ses parcelles
- ▲ S'adapter au changement climatique en élevage

RETROUVEZ TOUTE NOTRE OFFRE DE CONSEIL ET DE FORMATION



ardeche.chambre-agriculture.fr



**UNE QUESTION,
CONTACTEZ-NOUS !**

Tél : 04 75 20 28 00



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**

CHAMBRE D'AGRICULTURE
ARDECHE